

Communiqué de presse de l'Union Syndicale Solidaires Rhône

Stop à la criminalisation du mouvement pour le climat

Lyon, le 23 mai 2019

Le collectif Action Non Violente COP21 / Alternatiba Villefranche Beaujolais Saône a réquisitionné samedi 2 mars le portrait d'Emmanuel Macron dans la salle des mariages de la mairie de Jassans-Riottier, dans le cadre d'une mobilisation nationale intitulée "Sortons Macron" destinée à dénoncer l'inaction climatique du gouvernement.

Depuis le 21 février, 39 portraits présidentiels ont été réquisitionnés, laissant les murs de mairie vides, à l'image de l'absence de politique du gouvernement face à l'urgence sociale et climatique. Les intimidations en direction des militant·e·s ne faiblit pas : 82 personnes ont été auditionnées dont 46 placées en garde à vue, auxquelles s'ajoutent 36 perquisitions et une saisine du bureau de lutte anti-terroriste... et maintenant c'est un procès qui les attend 6 d'entre elles et eux à Bourg-en-Bresse ce 28 mai.

Cette réquisition temporaire et non violente - les militant·e·s s'engagent à rapporter le portrait du Président de la République une fois que le gouvernement aura amorcé une politique à la hauteur de l'urgence climatique -, est un symbole pacifique destiné à pointer l'urgence sociale et climatique pour laquelle l'Union Syndicale Solidaires Rhône n'a de cesse de se mobiliser.

D'autres portraits ont été réquisitionnés depuis plusieurs semaines partout en France, un appel a été lancé pour multiplier des actions semblables, et l'opération #décrochonsmacron se développe. Sortir le portrait du Président des mairies c'est montrer la gravité de la situation, l'ampleur du changement climatique et le déclin de la biodiversité qui menacent la vie sur Terre dans un futur proche.

L'union Syndicale Solidaires Rhône dénonce fermement la répression policière qui s'abat contre des militant·e·s climatiques et en général contre le mouvement social.

Le 28 mai 2019, pour soutenir les 6 militant·e·s, Alternatiba appelle à un rassemblement dès 10h devant la Tannerie et dès 12H30 devant le tribunal de Bourg-en-Bresse.

Pour l'Union syndicale Solidaires Rhône
Le secrétaire départemental, Romain Lapierre

